BAROMETRE DES TPE

Le Baromètre de conjoncture des Très Petites Entreprises

3ème trimestre 2015 - N°59

Enquête trimestrielle réalisée par l'IFOP pour FIDUCIAL

Ce baromètre rend compte de l'enquête conduite par l'IFOP pour le compte de FIDUCIAL et réalisée par téléphone du 6 au 24 juillet 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 1 004 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés.

GRANDES LIGNES

Plus d'Europe ou plus d'Europe ?

L'économie grecque s'effondre tel le colosse de Rhodes et c'est toute l'Union européenne qui chancelle. Comment a-t-on pu en arriver à ce stade alors que ce pays représente seulement 2,2 % de la population européenne et 1,4 % du PIB européen ? Que serait-il advenu, si à la place de la Grèce, nous avions eu l'Espagne, l'Italie ou la France, des pays également mal en point ?

L'Union européenne s'est agrandie plus qu'elle ne s'est construite. Son principe fondateur de libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes ne se suffit plus à lui-même. Les pays européens, notamment de la zone euro, ont abandonné des pans de souveraineté comme la monnaie et les frontières, sans que l'Union européenne ne prenne véritablement le relai. Le budget européen s'élève à 1 % de son PIB, à comparer aux 20 % du budget fédéral américain et aux 57 % du budget français. Il n'est nullement besoin d'être ministre des finances pour comprendre que l'Europe n'a pas les moyens de ses ambitions.

Vous ajoutez à cette incapacité financière des règles de prise de décisions basées sur le plus petit dénominateur commun et vous obtenez l'enlisement sur les sujets importants. La politique migratoire européenne en est la parfaite illustration : impuissance à agir sur les causes des flux subis, indécision sur la répartition et la gestion de ces mêmes flux, défaillance dans l'intégration de ces migrants, apathie ou absence de courage à anticiper ses besoins futurs en matière d'immigration… Ne pas choisir, c'est subir.

Malgré ces carences, la grande majorité des patrons de TPE (79 %) reste profondément attachée à l'idée européenne et persuadée des bienfaits pour la France de son adhésion à l'Union. Ils ne veulent pas « moins d'Europe », ni un retour aux monnaies nationales. Ils veulent au contraire une intégration économique et budgétaire plus forte que les politiques de toutes nations se refusent à proposer à leurs citoyens.

Pour une intégration européenne…

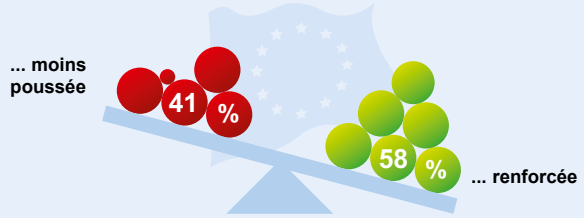

Base : 502 TPE NSP : 1 %

L'Union européenne n'a pas d'avenir sans évolution (sans révolution) de son dessein, de sa gouvernance et de ses moyens. A défaut, il serait plus efficace de faire machine arrière. Ou nous bénéficions pleinement de la puissance protectrice d'un ensemble plus vaste, ou alors il nous faut préférer l'agilité et la mobilité d'une nation, un choix sur lequel les Britanniques seront bientôt invités à se prononcer par référendum.

Les défis et les enjeux du XXIe siècle plaident pourtant en faveur du maintien de l'Union. Mais la paix ne peut plus être son seul paradigme, son seul moteur, surtout que la plupart des Européens n'ont jamais connu la guerre. Une identité européenne, un sentiment d'appartenance restent à bâtir, sans quoi les transferts impératifs de souveraineté des États vers l'Union ne seront jamais acceptés. L'Union européenne deviendra l'égal des autres grandes puissances mondiales lorsqu'elle en aura adopté le fonctionnement et les objectifs, à commencer par la défense de ses citoyens et de ses entreprises.

Les principales caractéristiques des TPE françaises (0 à 19 salariés)

Poids économique : 27 % de la richesse produite par toutes les entreprises françaises
Nombre : 2 500 000 (hors agriculteurs et hors auto-entrepreneurs) - 62 % sans effectif salarié,
- 20 % de 1 à 2 salariés,
- 15 % de 3 à 9 salariés

Emplois : 6 800 000 (dont 4 400 000 salariés), soit 38 % des emplois du secteur concurrentiel

Léger rebond du moral et de l'emploi : éphémère ou durable ?

Voilà trois ans que ce n'était plus arrivé. Les patrons de TPE optimistes dans leur propre activité sont de nouveau plus nombreux que les pessimistes. Certes d'une courte tête, mais de façon plus marquée lorsqu'ils sont interrogés sur les six prochains mois d'activité, que 62 % appréhendent avec optimisme. Faut-il pour autant les croire tirés d'affaire ? Prudence, car en juillet 2012, comme en juillet 2015, un léger regain de confiance s'était aussi accompagné d'un redressement de leur situation financière et de la création nette d'emplois, avant que tous ces indicateurs ne replongent jusqu'à aujourd'hui.

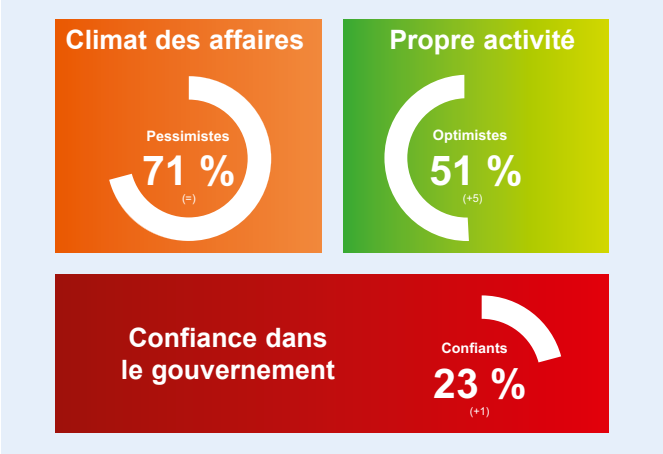

Base : 1 004 TPE

Prudence encore car le climat général des affaires inquiète toujours au moins sept patrons de TPE sur dix, c'est-à-dire globalement les déçus du pouvoir exécutif. Ce déficit de confiance dans le gouvernement est accentué par un sentiment très prononcé (83 %) d'absence de prise en compte de leurs préoccupations de chef d'entreprise.

L'investissement enlisé

Bien que toujours négatif (-13 points), l'indicateur de situation financière, c'est-à-dire le pourcentage des entreprises ayant constaté une amélioration de leur situation par rapport au pourcentage de celles ayant enregistré une dégradation, fait malgré tout un bond significatif (+8 points) vers l'équilibre, qu'il n'a plus atteint depuis octobre 2007. Néanmoins, un tiers des patrons de TPE jugent leur situation financière toujours préoccupante. C'est logique, car la trésorerie des TPE a peu évolué au cours du dernier trimestre (47% à l'équilibre et 23% dans le rouge).

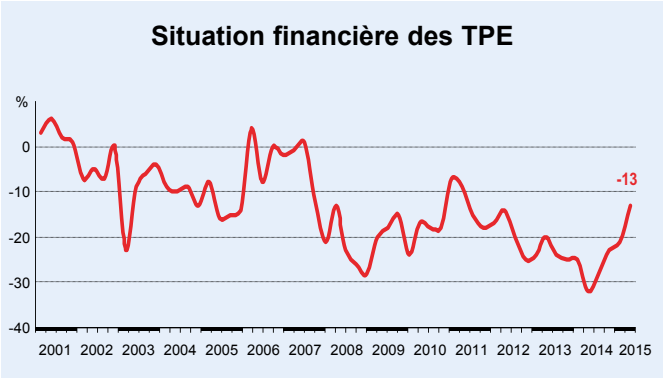

Base : 1 004 TPE

Quant à l'investissement, il ne profite nullement de l'optimisme renaissant. Il n'enregistre aucun rebond, une TPE sur six seulement ayant déposé un dossier de financement. Dans ce contexte, les reproches d'un durcissement des conditions d'accès au crédit s'estompent, même si 21 % des TPE se sont vues refuser leur prêt.

L'emploi enfin dans le vert

La création d'emplois, nette de remplacements et de suppressions de postes, redevient positive à +0,5. Cette circonstance favorable ne s'était rencontrée qu'une seule fois au cours des trois dernières années. C'était au second trimestre 2013. Il convient toutefois de se garder de tout enthousiasme excessif, car à l'approche de la saison estivale, le marché de l'emploi pourrait avoir été tiré par certains secteurs tels que l'hôtellerie-restauration et le commerce.

D'ailleurs, les deux tiers des embauches sont pourvues au moyen d'un CDD, lequel est conclu principalement en raison d'un surcroît d'activité. Si ce type de contrat est également utilisé pour remplacer des salariés partis ou absents, les entreprises en font aussi un usage fréquent pour s'assurer que le poste est viable économiquement et tester les compétences de leur nouvel employé.

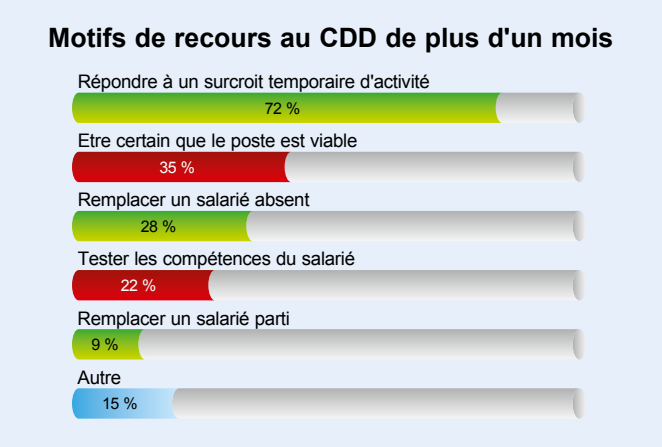

Base : employeurs de CDD

Il convient également de souligner un autre point positif, le recul des suppressions de postes par rapport aux trimestres précédents. C'est pour cette même raison que les prévisions de création nette d'emplois du prochain trimestre (+4) sont élevées. Mais attention, les enquêtes successives du Baromètre des TPE nous ont appris qu'en la matière, les prévisions s'avéraient souvent supérieures à la réalité.

L'emploi précaire, une solution pour la TPE

Au cours des deux dernières années, une TPE sur deux a recouru à un contrat précaire (hors le CDD classique). Le stage étudiant est de loin le plus utilisé (32 %). Il est suivi par l'apprentissage (14%) et le contrat en alternance tel que la professionnalisation (11 %). L'emploi de travailleurs intérimaires, de stagiaires en reconversion ou en insertion demeure plus marginal.

En tout état de cause, les TPE sont globalement satisfaites par leurs salariés en contrat précaire, avec des scores compris entre 72 et 82 %. Cette perception positive ne se traduit pas, néanmoins, systématiquement en embauches définitives ; un quart de ces employeurs seulement ayant fait signer un CDI à l'issue du contrat précaire.

Pas d'embauche sans croissance forte

Presque la moitié des patrons de TPE déclarent que leur entreprise pourrait augmenter son chiffre d'affaires et développer son activité avec ses effectifs actuels, simplement en augmentant leur temps de travail hebdomadaire. Et par conséquent sans embaucher. Leur sous-activité et leurs réservoirs de productivité ne sont pas négligeables, car un tiers d'entre eux estiment pouvoir augmenter leur chiffre d'affaires de 10 % à effectif constant (et 39 % de plus de 5 points). Ces données sont à comparer au 1,2 % de croissance prévu en France en 2015 !

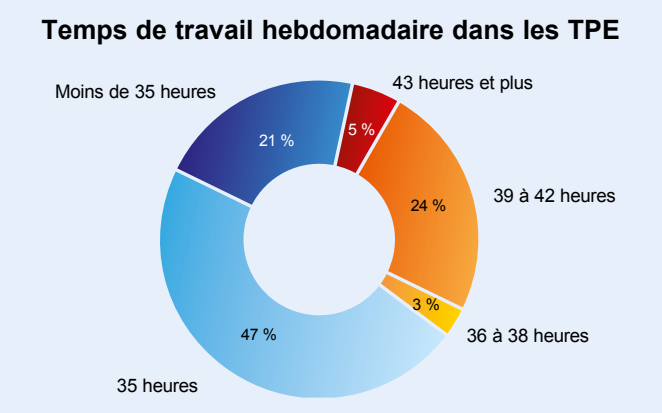

Base : 800 TPE employeurs

Les patrons de TPE attendent de réelles perspectives de croissance avant d'embaucher, et encore pas tous. Une petite moitié s'y refuserait pour de multiples raisons : le coût salarial, la lourdeur des procédures administratives et le poids de la réglementation du travail, mais aussi la peur de prendre un risque financier en avenir aléatoire ou un certain ras-le-bol managérial. D'aucuns ne souhaitent plus s'ennuyer avec la gestion d'un salarié supplémentaire (difficultés de recrutement, de management…).

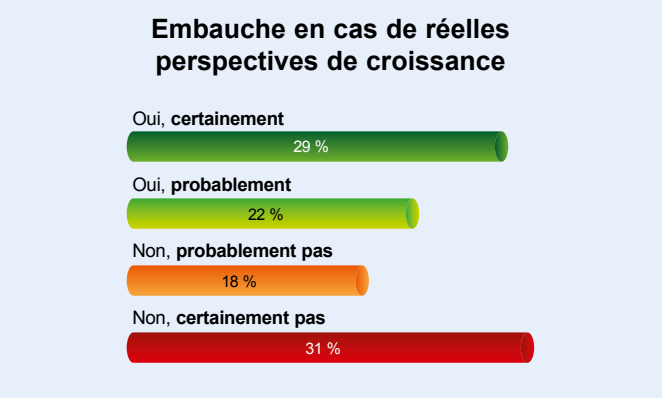

Base : 1 004 TPE

Quant aux potentiels créateurs d'emplois, de réelles perspectives de croissance signifient un carnet de commandes rempli à six mois ou une hausse de leurs ventes de plus de 10 points, voire pour quelques-uns la disparition d'un concurrent ou la signature d'une nouvelle commande importante. Certaines mesures législatives et réglementaires seraient de nature à renforcer leur conviction, comme bien évidemment une réduction significative des cotisations sociales patronales (qui s'élèvent aujourd'hui de 0 à 45 % du salaire selon son niveau). Sont également cités, dans une moindre mesure, une diminution des obligations réglementaires liées à l'embauche, une subvention à l'embauche la première année, un barème d'indemnités de licenciement plafonnées en fonction de l'ancienneté.

Manuel Valls a annoncé des mesures allant dans ce sens au mois de juin dernier, dont une très large majorité de patrons de TPE n'avait pas entendu parler, et les autres sommairement.

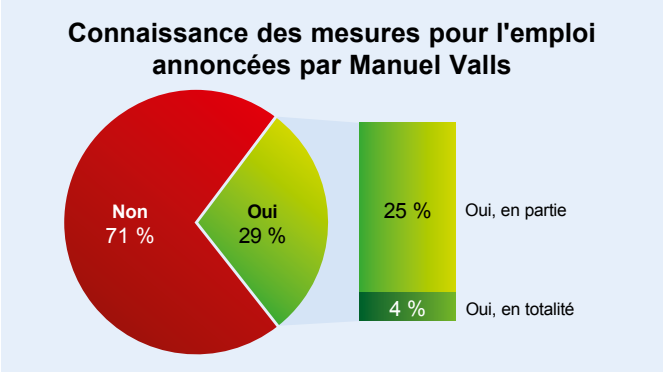

Base : 502 TPE

Prises isolément, les mesures proposées recueillent toutes plus de 76% d'opinions favorables. La plus plébiscitée est celle qui vise au renforcement des contrôles contre les fraudes au détachement des salariés étrangers. Viennent ensuite la formation de chômeurs sur des métiers non pourvus, la mise en place d'une période d'essai de deux mois pour les apprentis, la possibilité de renouveler deux fois les CDD ou encore l'aide de 4 000 euros versée sur deux ans aux primo-employeurs. Arrive en dernier, mais avec un fort niveau de satisfaction, le plafonnement des indemnités de licenciement. Pour autant, est-ce que ces mesures suffiront à déclencher des embauches ? Pas sûr si l'on en croit ceux qui en avaient entendu parler. En effet, seulement 16 % se déclaraient incités à passer à l'acte.

Patrons, des congés sans en être

A l'approche de la période estivale, presque la moitié des patrons de TPE se trouvent épuisés ou stressés. Les autres s'estiment soit enthousiastes ou impatients de partir, soit indifférents. 37 % n'ont pas pris de congés depuis l'été dernier, et 22 % depuis la fin 2014.

Base : 1 004 TPE

Tous envisageaient de prendre quelques jours de repos au cours de l'été 2015, bien que 44 % se seront contentés de moins de 10 jours. Seuls 13 % prévoyaient de partir à l'étranger quand 29 % se destinaient à rester chez eux. La majorité des chefs d'entreprises imaginait des vacances reposantes (plage, farniente…), les autres s'adonnant à des activités culturelles, de découverte ou sportives.

Uniquement un tiers des patrons de TPE voulaient couper totalement avec leur activité (avec quel succès ?), même si 41 % annonçaient vouloir se limiter à la surveillance de leur messagerie (et bien sûr à traiter les urgences). Le quart restant affirmait vouloir travailler régulièrement ou traiter les dossiers importants.

Plan d'aide à la Grèce : des patrons de TPE sceptiques

Le Grexit repoussé. Pour combien de temps ?

Plus des trois quarts des patrons de TPE estiment inutile ce troisième plan d'aide à la Grèce. Tout au plus permettra-t-il de gagner du temps, mais ne changera rien au fond du problème. Pour eux, l'argent prêté à la Grèce est de l'argent perdu, car ils pensent que la Grèce ne pourra jamais rembourser sa dette. Les mesures d'austérité exigées du peuple grec sont jugées insupportables, rendant par là-même improbable leur capacité à surmonter leurs difficultés.

Base : 502 TPE

38 % des chefs d'entreprise auraient préféré que la Grèce sorte à court terme de la zone euro. Ce pourcentage grimpe même à 53 % dans le cas où elle ne parviendrait pas à réduire sa dette et son déficit. Au final, peu convaincue par la pertinence du plan, une petite majorité de patrons de TPE considère comme une mauvaise chose ce troisième plan d'aide à la Grèce adopté le 13 juillet dernier par les chefs d'État et de gouvernement de la zone euro.

De cet épisode, un sentiment largement partagé se dégage. La monnaie unique et l'Union européenne en sortent affaiblies, comme d'ailleurs le couple franco-allemand. Pour autant, 57 % des patrons de TPE donnent raison à François Hollande de s'être opposé sur ce dossier à son allié allemand. Plus par principe que pour le résultat obtenu. En effet, seulement 44 % jugent que le président de la République a correctement défendu les intérêts français et européens.

Six chefs d'entreprise sur dix créditent pourtant François Hollande de l'intention d'avoir voulu préserver l'unité géopolitique de l'Union européenne et préserver la zone euro de toute dislocation. Les autres le croient avoir été plutôt guidé par la crainte de voir appliquer le même traitement à la France si elle ne redressait pas son économie, ou par celle de devoir payer les dettes d'une Grèce en faillite dont elle est caution, entraînant de fait une nouvelle aggravation de ses comptes publics. Du reste, pour près des deux tiers des patrons de TPE, la situation de la France s'apparente de plus en plus à celle de la Grèce.

Un attachement à l'Europe

Pour de nombreux patrons de TPE, l'euro a perdu son statut de bouclier. Néanmoins, ils sont opposés à un retour aux monnaies nationales (77 %) et encore plus au franc (80 %). Ils demeurent également attachés à l'Union européenne. Tellement qu'une petite majorité ne souhaite pas voir le Royaume-Uni la quitter à l'issue du référendum envisagé par le gouvernement britannique sur le sujet.

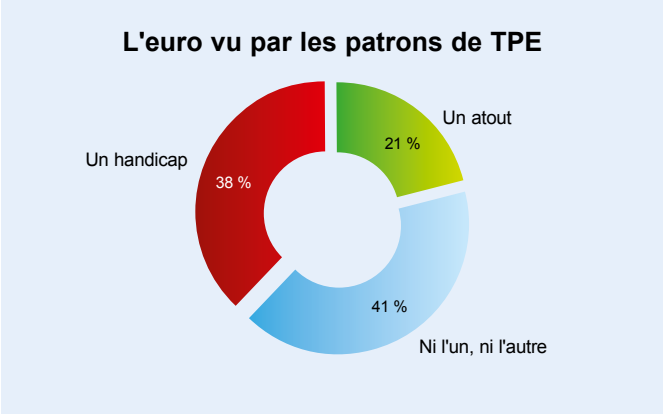

Base : 502 TPE

La gestion de la crise des migrants par l'Union européenne suscite des réactions également diverses. L'octroi d'une aide financière destinée à financer la reconduction dans les pays d'origine est largement soutenu (66%). En revanche, l'accueil des migrants par chaque pays selon ses infrastructures et sa population (56%) ou au prorata de leur PIB (49%) ne recueille pas une adhésion marquée. Enfin, les patrons de TPE sont partagés (48 % pour, 52 % contre) en ce qui concerne la remise en cause des accords de Schengen et la restriction des conditions de circulation et d'installation des citoyens européens sur le sol français.

FIDUCIAL

Retrouvez les résultats complets du Baromètre des TPE / FIDUCIAL-IFOP sur le site www.fiducial.fr
Pour nous contacter : contact.barometre@fiducial.fr

Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 LA DÉFENSE CEDEX - Tél. 01 47 78 13 36 - www.fiducial.fr

FIDUCIAL - Direction de la Communication - Imprimé par Veoprint - 08/2015

FIDUCIAL est une firme française de dimension mondiale à travers ses filiales européennes ou américaines et son réseau FIDUCIAL International. Elle emploie 11 000 personnes en Europe, au service de ses 270 000 clients.

Forte d'une expertise construite autour de ses neuf métiers, **le droit, le chiffre, la banque et le conseil financier, l'informatique et la technologie, la sécurité, l'immobilier et le monde du bureau**, FIDUCIAL propose un service global aux très petites entreprises (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et prestataires de services).